

LE GROUPE "COURT-CIRCUIT PRO" EST UN GROUPE COMPOSÉ DE PROFESSIONNELS LIÉS PAR LEUR PARTICIPATION À UN GROUPE DE MESSAGERIE INSTANTANÉE, AVEC POUR OBJECTIF DE RÉPONDRE AUX ALERTES RECUEILLIES AUPRÈS D'USAGERS EN DIFFICULTÉ DE MAITRISE DES SAVOIRS DE BASE.

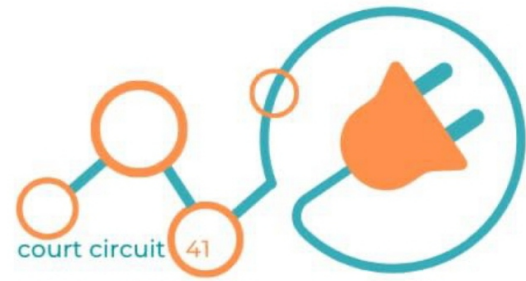
LE COURT-CIRCUITEUR S'ENGAGE À

- être présent sur le groupe "Court-circuit pro"
- identifier et clarifier de façon synthétique la demande de l'utilisateur en panne afin de la soumettre au groupe
- relayer les sollicitations sans réponse dans un délai de 72 heures maximum
- respecter la confidentialité des utilisateurs en panne, sans citer aucune donnée personnelle (nom prénom adresse téléphone etc.)
- le court-circuiteur qui prend en charge la demande, s'engage à le signaler au groupe et à proposer une réponse dans un délai de 72 heures
- suivre 2 demi-journées de formation et informations sur le circuit
- développer le réseau de court-circuiteurs
- échanger en toute bienveillance et dans le respect de chacun

L'ANIMATRICE DU GROUPE S'ENGAGE À

- animer et accompagner le réseau "Court-circuit pro"
- veiller et assurer la rapidité de la réponse
- faire le lien si nécessaire entre les 2 groupes "Court-circuit"
- développer le réseau de partenaires
- faire respecter la confidentialité des utilisateurs en panne
- capitaliser les questions et réponses apportées dans le cadre de ces 2 réseaux

COURT-CIRCUIT



COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Le groupe dispose de deux outils de la suite professionnelle Google à sa disposition :

- **CHAT**, une application de messagerie instantanée, pour échanger rapidement, en toute confidentialité et dans la convivialité
- **DRIVE DES SOLUTIONS**, un espace de stockage partagé en ligne, pour déposer des documents utiles au groupe, consulter la foire aux questions déjà posées (FAQ)

Ces outils sont complètement sécurisés via la G-suite pro, et accessibles sur smartphone et ordinateur.

VOTRE NOM, PRÉNOM ET STRUCTURE :

Je m'engage à respecter les termes de cette charte, comme désignés ci-joint.

LA DATE ET VOTRE SIGNATURE :

L'adhésion à la présente charte engage ses signataires pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Pour plus d'informations, contactez le CRIA 41 au 07 84 93 91 36 ou interpelez directement le groupe